

PIERRE CHAZET, DU LIMOUSIN À L'ÎLE-DE-FRANCE

UNE CROIX FUNÉRAIRE DU CIMETIÈRE
DE NOISY-SUR-ECOLE (SEINE-ET-MARNE),
TÉMOIGNAGE D'HISTOIRE SOCIALE ET
CULTURELLE À PROPOS DES « MAÇONS »
DE LA CREUSE DANS LE GÂTINAIS AU XIX^e
SIÈCLE





► Village d'Azat-Chatenet et paysage creusois. Photo J. Hantraye, 2012.

Le hasard d'une enquête sur l'espace et l'art funéraires au XIX^e siècle m'a permis de découvrir une étonnante croix fixée à la tête d'une tombe située dans le cimetière de la commune de Noisy-sur-Ecole. Non loin de Fontainebleau et à 60 kilomètres au Sud-Est de Paris, ce petit cimetière est localisé à l'écart du bourg. Il est aménagé en bordure de la forêt dont les rochers de grès, visibles depuis le chemin qui conduit au lieu de sépulture, rappellent les activités de plusieurs des défunts qui sont inhumés à proximité. Le monument consiste en une croix de fer portant des outils de maçon en réduction. Elle est installée derrière une stèle plus récente, datant de l'entre-deux-guerres. Il s'agit d'un monument réalisé en souvenir d'un certain Pierre Chazet (1808-1882). Devant un objet si rare dans les cimetières de la période contemporaine et si particulier dans sa conception et sa destination, on ne peut que s'interroger à propos de l'identité du défunt, ainsi que de son parcours professionnel et personnel, de même qu'au sujet de la signification de ce monument funéraire. Le questionnement paraît d'autant plus pertinent qu'à la différence des architectes, peu de maçons et même d'entrepreneurs du bâtiment ont laissé des représentations d'eux-mêmes en situation professionnelle avant que la démocratisation de la photographie au tournant du XX^e siècle ne permette de multiplier l'iconographie individuelle ou collective des travailleurs du bâtiment représentés en tenue de travail, avec des outils, et sur des chantiers. Il en est de même de la mise en scène de soi dans un cadre professionnel des carriers et des plâtriers². Reste à présenter le défunt et les raisons pour lesquelles ce monument a été réalisé.

UN MIGRANT CREUSOIS ATYPIQUE

On s'intéresse ici à un individu originaire du Limousin, en l'occurrence un artisan du bâtiment parti travailler comme beaucoup d'autres dans différentes régions françaises depuis l'Ancien Régime. La Creuse connaît un fort développement démographique dans la première moitié du XIX^e siècle, puisque sa population a augmenté de 31 % entre 1801 et 1846. L'une des solutions à la pression exercée sur les ressources par des communautés en forte croissance est la migration intérieure, majoritairement temporaire. Vers 1848, on compte dans le reste de la France environ 34 000 migrants originaires de la Creuse. Ces individus sont surtout des travailleurs du bâtiment, dont une majorité de maçons, mais aussi des plâtriers, des couvreurs, etc. Pierre Chazet est né dans la petite commune d'Azat-Châtenet, une localité densément peuplée des environs de Bourgneuf, le 28 août 1808³. Il a quatre frères et sœurs⁴. Ses parents, Léonard Chazette et Anne Roulette, sont cultivateurs. On ne sait rien de la jeunesse de Pierre, si ce n'est qu'il perd son père à douze ans, en 1820⁵. On le retrouve ensuite en Seine-et-Marne, à Noisy-sur-Ecole, le 14 juin 1830, jour de la signature de son contrat de mariage et des cérémonies civile et religieuse⁶. Il épouse une jeune fille du lieu, Anne Françoise Emélie Leblanc, née en 1807, dont les parents sont cultivateurs⁷. Comment expliquer cette union, alors que parmi les migrants du Limousin on se marie presque toujours au pays⁸ ? La naissance d'un premier enfant, Rosalie, trois mois après le passage devant le maire et le curé⁹, laisse supposer une union conclue hâtivement afin d'éviter une naissance hors mariage. Est-ce ceci qui a déterminé l'installation définitive du jeune Creusois à Noisy, dans la mesure où l'on sait que ses compatriotes rentrent généralement chez eux de façon définitive après une ou deux décennies d'aller-retour entre Paris -ou d'autres localités- et la Creuse¹⁰ ? L'objectif de la plupart de ces travailleurs



► Vue générale de Noisy-sur-Ecole (Seine-et-Marne). Carte postale des années 1950. Collection Musée du Plâtre.

est d'épargner de l'argent pour retourner au pays finir leurs jours au milieu des leurs. De plus, les sédentaires s'établissent plutôt dans la capitale¹¹. Néanmoins, on sait que dès le milieu du XVII^e siècle le Gâtinais est parcouru par des équipes de travailleurs migrants, et que ces derniers sont plus nombreux à partir de 1730, s'installant parfois définitivement¹².

Il se pourrait aussi que la grossesse prématurée d'Anne Françoise Emélie Leblanc n'ait fait que précipiter un projet plus ancien. En effet, un quart de siècle plus tôt, Antoine Chazet, un cousin de Pierre Chazet s'est installé avec sa femme à Noisy, où depuis il a exercé le métier de « maçon en gros murs ». Un de ses enfants est né dans le village. Cet Antoine est venu sans doute avec femme et enfant, à moins qu'il n'ait fait venir ces derniers après coup¹³. De plus, une mention figurant dans le contrat de mariage de Pierre Chazet laisse supposer que ce dernier, « ouvrier maçon », avait coutume de se rendre régulièrement à Noisy durant l'été « pendant les travaux de la campagne », mais qu'il « demeura[i]t ordinairement » au hameau de Traslafond, à Azat-Châtenet¹⁴. Par conséquent, l'hypothèse de l'inscription dans un couple migratoire - au sens de localités « jumelées », bien entendu de façon informelle -, qui est attestée par ailleurs¹⁵, serait d'autant plus fondée que Pierre Chazet avait des parents établis dans le Gâtinais¹⁶. Son parent est venu avec son épouse, alors que de façon générale l'installation des femmes de migrants originaires du Limousin remonte plutôt aux années plus tardives du Second Empire¹⁷. C'est peut-être cet Antoine Chazet qui a formé Pierre Chazet à son métier de maçon. L'installation à Noisy correspond peut-être aussi à l'association de perspectives professionnelles et d'un projet matrimonial. D'emblée, on constate que le travail dans le bâtiment n'est pas exclusif et qu'il coexiste avec des activités agricoles. Ceci peut s'expliquer par le fait que s'établir dans une commune rurale permet de pratiquer plus facilement des formes de pluriactivité. C'est un avantage considérable dans la conjoncture difficile de la fin des années 1820 et

du début des années 1830, ainsi qu'au début de la décennie suivante, moments au cours desquels les ouvriers parisiens du bâtiment souffrent de la crise économique¹⁸. Par ailleurs, à la différence de bien des migrants installés dans les campagnes d'Ile-de-France à la même époque¹⁹, Pierre Chazet ne se marie pas avec une jeune femme déclassée. Son épouse appartient certes à un milieu modeste, mais elle est issue d'une famille implantée depuis au moins trois quarts de siècle dans la commune, dans laquelle elle possède des biens de petite importance²⁰. L'union donne d'ailleurs lieu à la signature d'un contrat établi devant notaire, qui précise l'apport respectif des époux : 200 francs en argent et biens mobiliers « du fruit de ses gains et économie » pour lui, et 256 francs pour elle²¹.

L'ACTIVITÉ DE PIERRE CHAZET TELLE QU'ELLE EST MENTIONNÉE DANS L'ÉTAT CIVIL ET LES RECENSEMENTS

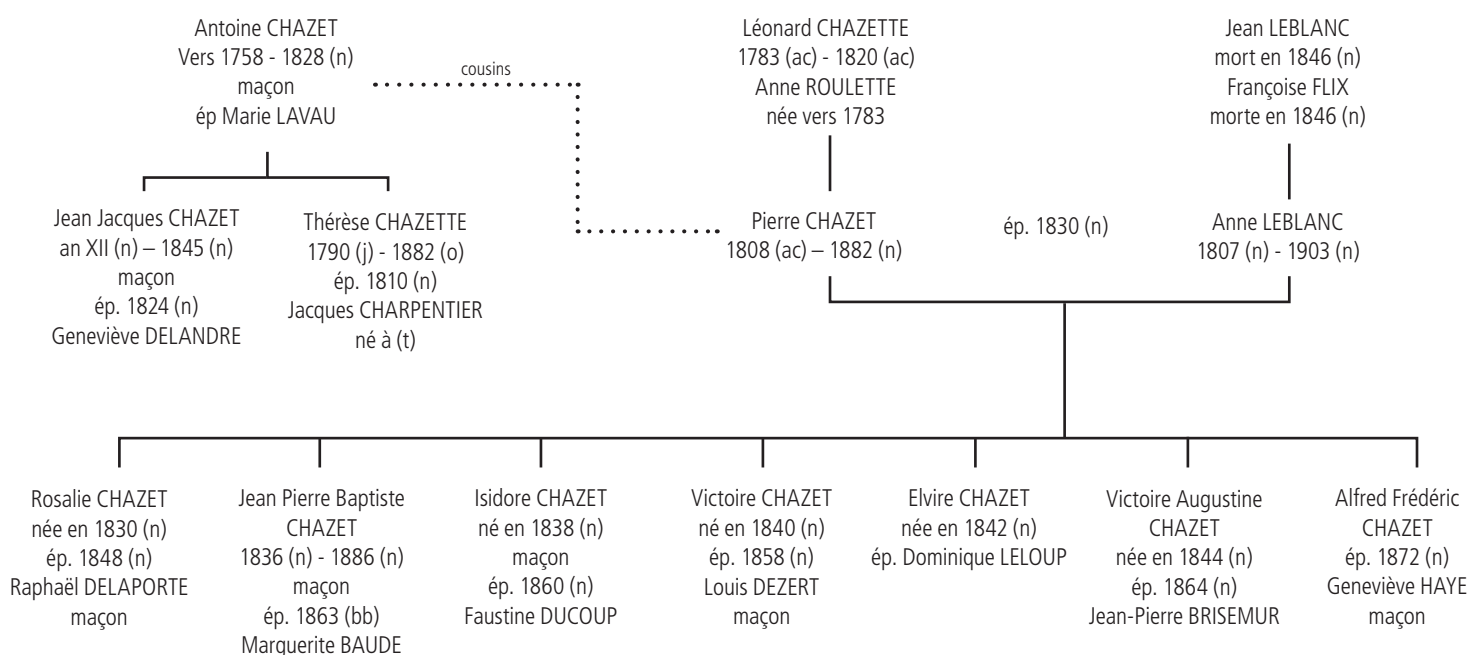
1830, 1834, 1836, 1838 et 3 avril 1846 : maçon
 9 juin 1846 et 1848 : maître maçon
 1851 : journalier, propriétaire, maçon
 1856 : maître maçon
 1858 et 25 juillet 1860 : maçon
 31 décembre 1860 : maître maçon
 1863 : maçon
 1864, 1866, 1872 : cultivateur
 1876 : maçon

L'évolution des termes traduit une progressive ascension sociale et professionnelle, jusqu'au niveau de maître maçon autour de 1850, lorsque Pierre Chazet atteint la quarantaine et au bout de deux décennies de vie et d'activité à Noisy. Le milieu des années 1860 correspond visiblement à une forme de repli sur les activités agricoles, peut-être dû à un retrait des activités liées au bâtiment, sans doute conséquence de l'âge.

UNE CARRIÈRE ET UNE INSERTION LOCALE RÉUSSIES, QUOIQUE MODESTES

Divers éléments font entrevoir une ascension sociale toute relative, mais qui place néanmoins Pierre Chazet et les siens à l'abri du besoin. Il faut dire que sa descendance est nombreuse, puisque lors du partage anticipé des biens des époux Chazet-Leblanc en 1879 on recense sept enfants, tous parvenus à l'âge adulte. Le couple fondateur de la lignée a acquis des terres, même si elles sont de qualité médiocre et qu'elles sont situées dans un terroir par ailleurs plutôt pauvre²². Ils ont hérité des parents Leblanc, mais ils ont aussi rassemblé des terres par eux-mêmes. En 1879, les époux Pierre Chazet et Emélie Leblanc partagent entre leurs enfants les quelque 6 hectares 63 ares reçus en partage des Leblanc en 1836, mais aussi des biens achetés en une dizaine de fois entre 1836 et 1866. Il

de même. Dans cette famille, l'activité agricole ou les travaux d'extraction en carrières ne sont d'ailleurs pas les seuls exercés. Sous la Monarchie de juillet, Jean Chazet, un cousin qualifié le plus fréquemment de maçon, tient également un débit de boisson comportant une « salle de billard » et une « salle de danse ». Il possède des outils de maçon et de menuisier, dont en ce qui concerne le bâtiment « une truelle », « sept cordes de chafaudages » [sic] et quatre « jambières en cuivre garnies de leurs crochets en fer »²⁹. Pierre Chazet, quant à lui, devait travailler essentiellement pour des particuliers, bénéficiant ainsi du grand mouvement de rénovation, d'édification et de reconstruction des bâtiments agricoles et à usage de résidence qui caractérise le XIX^e siècle. A Noisy, le nombre de « maisons » passe de 119 en 1846 à 159 en 1856, soit environ quatre unités supplémentaires par an au cours de la période³⁰. Bien des maisons de ce village-rue, aujourd'hui presque



Arbre généalogique simplifiée de la famille Pierre Chazet. Sources : état civil en ligne des départements de Creuse, Essonne et Seine-et-Marne.

(ac) : Azat-Châtenet (Creuse) – (bb) : Buno-Bonnevaux (Seine-et-Oise) – (j) : Janailat (Creuse) – (n) : Noisy-sur-Ecole (Seine-et-Marne) – (o) : Oncy-sur-Ecole (Seine-et-Marne) – (t) : Tousson (Seine-et-Marne).

s'agit de terres, courtils, bois, bruyères, friches, grouettes²³ et roches situés à Noisy et dans la commune voisine du Vaudoué²⁴. Quant aux parents de Pierre Chazet, il ne fallait sans doute guère compter sur leur apport, le père n'ayant laissé à sa mort en 1820 à ses quatre enfants que des biens évalués à 1000 francs²⁵. Anne Roulette eut trois époux successifs, Pierre Chazet étant issu du deuxième mariage²⁶. Même si la descendance est issue seulement de la deuxième union, on comprend que Pierre Chazet ait dû très vite se prendre en charge pour assurer sa subsistance. Au décès de Pierre en 1882, alors qu'ils se sont séparés auparavant de ce qu'ils possédaient au profit de leurs enfants, les époux Chazet-Leblanc détiennent uniquement leur maison, un jardin d'une superficie de six ares et leur mobilier, lequel est estimé avec les effets personnels du couple à la modeste somme de 194, 50 francs, ce qui est alors bien peu²⁷. Toutefois, leurs enfants, à qui ils ont transmis leurs biens, et qui sont tous établis, leur versent une modeste rente de 350 francs par an²⁸.

La documentation qualifie donc Pierre Chazet tour à tour de maçon, maître maçon et cultivateur. Plus que le seul travail lié au bâtiment, il pratique une forme de pluriactivité. Ses proches font

toutes ravalées, ont sans doute été construites ou modifiées par lui et ses proches. Chazet profite également de la vague de construction d'équipements collectifs à partir du milieu du siècle. A la suite d'adjudications, c'est lui qui bâtit ainsi en 1856 avec un nommé Lépicié la maison d'école de Noisy, les deux hommes assumant le rôle d'entrepreneurs³¹. Il obtient aussi en 1862 le chantier de construction du mur de clôture du cimetière communal, pour la somme de 1586,40 francs³². Les Chazet contribuent de cette manière au développement de l'artisanat local. Ainsi, Jean Jacques Chazet, époux de Geneviève Delandre, est en relation avec le tilier Gaudaille, à Courances³³. Pourtant, Pierre Chazet ne paraît pas avoir été un acteur de premier plan à Noisy, puisqu'il ne figure pas, par exemple, au sein de la liste des 52 électeurs ayant voté le 23 novembre 1834 pour le remplacement de plusieurs conseillers municipaux³⁴. Dans le cadre du suffrage censitaire pourtant assoupli à l'échelon local, le jeune maçon fait partie des habitants de condition modeste dont les droits politiques sont des plus réduits avant 1848.



► Croix de sépulture de Pierre Chazet, vers 1882, cimetière de Noisy-sur-Ecole (Seine-et-Marne). La croix est composée d'une hampe et d'une traverse certainement forgées, les rinceaux sont des bandes de fer peut-être également forgées qui sont rivetées sur leur support. Les outils sont identifiés comme suit (à partir du sommet et dans le sens des aiguilles d'une montre) : un niveau-équerre, une truelle à maçonner dite « truelle grosse », un riflard, une truelle brettée appelée également berthelet et un cinquième élément manquant (hauteur de l'ensemble : 177 cm, largeur : 92 cm ; en ce qui concerne le niveau-équerre : hauteur : 16,5 cm, largeur de la base : 32,5 cm)¹. Photo J. Hantraye, 2015.

QUEL DEVENIR PROFESSIONNEL POUR UNE DESCENDANCE NOMBREUSE ?

Les enfants et petits enfants du couple Chazet-Leblanc exerçant dans le bâtiment ne peuvent se passer de la pluriactivité. Cette famille étendue, issue pour partie d'un migrant, ne semble pas avoir conçu l'idée ou le désir de quitter la commune ou ses environs immédiats, du moins jusque vers 1900. Les maçons sont étonnamment nombreux parmi eux, à tel point que l'on peut se demander comment tous parvenaient à vivre de cette activité, d'autant plus que d'autres concurrents exerçaient dans le village, comme Constant Landeau dans les années 1870³⁵. Aussi le recours à la pluriactivité s'impose-t-il. Du moins peut-on comprendre pourquoi nul autre Creusois n'est venu s'installer à Noisy. Une seule famille, exerçant sur plusieurs générations, suffisait largement aux besoins d'une ou plusieurs communes³⁶. Quelques rares documents renseignent de façon précise sur l'activité professionnelle des maçons de la famille Chazet et sur les rapports qu'ils entretiennent entre eux à ce propos. On sait ainsi que dans les années 1840 Jean Chazet travaille en association avec son propre frère et avec leur cousin Pierre Chazet - du moins à certains moments -, sans doute à la fois pour des particuliers et des municipalités³⁷. Pierre Chazet soumissionne régulièrement pour des travaux à réaliser au profit de la commune de Noisy, obtenant parfois des adjudications. On constate ainsi qu'il entre parfois en concurrence avec son fils Auguste. Dans ce type de chantiers, Pierre Chazet occupe la fonction d'entrepreneur, travaillant à l'occasion avec un associé et employant divers corps de métiers, comme sur le chantier de l'école de Noisy. Au sein de la famille, l'ascension sociale des garçons semble privilégiée par rapport à celle des filles. En 1879, les deux parents ne savent pas signer, ce qui peut se comprendre car ils sont nés au début du siècle, moment où l'instruction est encore fréquemment négligée. Dans la Creuse particulièrement, d'où est originaire Pierre Chazet, la moitié des conscrits est encore illettrée en 1846-1850, contre 36 % dans la France entière³⁸. En ce qui concerne les sept enfants survivants du couple, une fois pleinement engagés dans la vie adulte, leur situation de ce point de vue est très contrastée : si les trois garçons savent signer, seule une des quatre filles est en mesure de le faire³⁹. Les garçons paraissent avoir été délibérément orientés vers le métier de maçon, ainsi que l'indiquent les professions des fils et gendres du couple Chazet-Leblanc. Prenons ainsi l'exemple de Pierre Jean Baptiste Chazet (1836-1886). Son parrain est Etienne Mazereau, un maçon de la commune voisine de Toussou ; lors de l'établissement de son contrat de mariage en 1863 avec Marguerite Baudet, les parents du jeune Chazet et lui-même apportent 360 francs, dont 250 correspondent à la valeur « des outils composant la batterie d'un ouvrier carrier, les bois servant à faire des chaffaudages (sic) à l'usage de maçon consistant en poutres et planches, quatre échelles, dix huit cordages, augettes, truelles et autres outils à l'usage de maçon »⁴⁰. Les Chazet-Baudet ne sont guère plus aisés que la génération précédente, puisque les biens immobiliers qu'ils possèdent à Noisy en 1886 se résument à une petite maison et ses dépendances, ainsi qu'un jardin⁴¹.

LA CROIX DU CIMETIÈRE DE NOISY OU LA SIGNIFICATION POSSIBLE D'UNE COMMÉMORATION

Lorsque Pierre Chazet décède le 30 janvier 1882⁴², il se trouve avec sa femme⁴³ à la tête d'une nombreuse descendance, établie presque toute à Noisy. Son épouse et lui-même ont organisé leur succession. Plusieurs de leurs descendants exercent la profession paternelle. Dans ce contexte, le monument funéraire érigé au cimetière pose différentes questions. La présence d'une croix en métal n'étonne guère en ce lieu et en ce temps. On en trouve d'autres dans le cimetière de Noisy et dans ceux des environs, avant la généralisation des stèles ou des dalles en pierre quelques décennies plus tard. Dans la commune proche de Fromont, l'une de ces croix est faite d'essieux de tombereau, celles à motifs religieux étant toutefois les plus répandues⁴⁴. Plus étonnante est l'ornementation du monument



► Sépulture de Jean Pierre Chazet, 1886, cimetière de Noisy-sur-Ecole. Photo J. Hantraye, 2015.

qui nous intéresse, à la fois religieuse et profane, et par ailleurs très inhabituelle puisqu'elle rassemble des outils professionnels. Comment faut-il la lire et quel sens peut-on lui donner ? L'objet en rappelle d'autres : les croix funéraires, on l'a dit, comme celle figurant sur la sépulture de l'un des fils de Pierre Chazet, mais aussi les croix de chemin, assez courantes dans ce secteur⁴⁵. On pense aussi à certaines croix de mission de la première moitié du XIX^e siècle portant les instruments de la passion, y compris les outils ayant servi à celle-ci⁴⁶. Enfin, on songe aux bouquets de Saint-Eloi réalisés depuis la fin du XIX^e siècle, et qui sont attestés dans la région⁴⁷. Ces derniers ont vocation à vanter le savoir-faire de l'artisan, en l'occurrence un maréchal-ferrant. Alors, que célèbre-t-on dans le cas du monument qui nous occupe, la dextérité de l'ancien maçon, ou indirectement celle de l'artisan qui a réalisé le présent ouvrage ? Autre référence, à laquelle on ne songe pas à première vue, la girouette ou l'enseigne ; or celles-ci sont plutôt réservées aux demeures de personnes aisées. Aussi peut-on se demander si l'on n'a pas affaire ici à la célébration du fondateur de la lignée, qui plus que sur la maison, très petite et qui ne suffit plus à abriter la nombreuse descendance⁴⁸, s'est fixée sur la tombe, au cimetière. Ceci est d'autant plus plausible que l'actuel lieu de sépulture a été aménagé à son emplacement actuel en 1875 et qu'il est donc censé être implanté définitivement en ce lieu. S'agit-il par ailleurs d'une façon d'affirmer ses distances avec l'Eglise, si ce n'est avec la religion, comme pourrait le suggérer l'équerre qui surmonte la croix ? Les tombes de libres-penseurs les plus anciennes paraissent plutôt

remonter aux premières années du XX^e siècle, et la sépulture des Chazet fut bien enregistrée dans les registres de catholicité de la paroisse⁴⁹. S'agit-il d'une forme de détournement d'un signe religieux de la part d'un individu qui aurait pris ses distances avec l'Eglise, ou bien au contraire d'un renforcement de ce symbole chrétien⁵⁰ ? L'hypothèse d'une conscience religieuse « bricolée », dans une région marquée par une sécularisation précoce et accentuée n'est pas à exclure. Est-ce un indice d'une affirmation identitaire à la fois personnelle et professionnelle en lien avec l'installation du défunt dans la commune ? Dans l'état actuel des choses, on l'ignore, mais ce pourrait bien être pour toutes ces raisons réunies que le monument a été érigé.

La croix funéraire de Pierre Chazet au cimetière de Noisy-sur-Ecole célèbre de façon originale la mémoire d'un individu vu comme le fondateur d'une lignée et comme un artisan reconnu, plus que comme cultivateur, ce qu'il était également. Cette création est le produit d'une histoire individuelle et familiale qui s'est déployée dans un contexte social et culturel particulier. Par ailleurs, c'est aussi une descendance qui se reconnaît et s'identifie à travers ce monument inhabituel, d'autant plus que le métier de l'ancêtre s'est transmis à travers plusieurs générations. Il s'agit en quelque sorte de la refondation d'une lignée dans un lieu distinct de celui des origines. L'installation définitive et la pluriactivité font en tout cas de Pierre Chazet un individu assez éloigné du type habituel du « maçon creusois ». On mesure à travers cette enquête ce qu'est l'identité d'un artisan du bâtiment du XIX^e siècle envisagée d'un point de vue à la fois familial et professionnel.

JACQUES HANTRAYE

Professeur agrégé, docteur en Histoire,
chercheur associé au Centre d'Histoire du XIX^e siècle. (Paris I–Paris IV)

NOTES

- 01-** La stèle porte les noms de Louis Charpentier (décédé en 1926), Louise Malherbe (morte en 1935), ainsi que d'un autre membre de la famille Charpentier, mort en 1936. Je remercie Ivan Lafarge (archéologue, département de Seine-Saint-Denis) pour la description technique de l'objet dans son ensemble et l'identification des outils en miniature figurant sur la croix.
- 02-** On trouvera des exemples concernant la carrière de Cormeilles-en-Parisis dans l'ouvrage de Vincent Farion, *Si la Carrière m'était contée*, Cormeilles-en-Parisis, Musée du Plâtre, 2008, 56 p.
- 03-** Les informations figurant dans ce paragraphe sont extraites de l'ouvrage d'Alain Corbin, *Archaïsme et modernité en Limousin au XIX^e siècle*, t. I, Limoges, Pulim, 1998, 693 p., en l'occurrence les pp. 9, 12, 180 et 186. Archives départementales de la Creuse (désormais : AD 23) : 4 E 14-6, 28.8.1808.
- La famille vivait au lieu-dit Tralafont, gros hameau réparti en deux pôles, comptant une trentaine de constructions, bâtiments d'exploitation et d'habitation réunis (AD 23 : cadastre Azat-Châtenet, 3 P 1829-1 et 3 p 1829-10).
- 04-** AD 23 : 4 E 14-6, an XII-1819.
- 05-** AD 23 : 4 E 14-8, 20.9.1820 (le décès a eu lieu le 19). Alain Corbin signale que d'ordinaire le départ des migrants a lieu entre 12 et 15 ans, ce qui correspond probablement à la situation de Pierre Chazet (*Archaïsme et modernité en Limousin au XIX^e siècle*, t. I, op. cit., p. 188).
- 06-** Archives départementales de la Seine-et-Marne (désormais AD 77) : 5 Mi 572, 14.6.1830. 279 E 61 : 14.6.1830. Archives diocésaines de Meaux : carton 445, registre de catholicité de 1830, 14.6.1830.
- 07-** Le père est aussi garde-champêtre, comme plus tard l'un de ses fils (AD 77 : 5 mi 571, 5.8.1807).
- 08-** Corbin (Alain), op. cit., p. 218.
- 09-** AD 77 : 5 mi 572 : 17.9.1830.
- 10-** C'est le cas notamment de l'un des témoins de son mariage, Jean Neufans, maçon de 34 ans, ami de l'époux demeurant à Azat-Châtenet (AD 77 : 5 Mi 572, 14.6.1830). Jean Novand est né à Azat Naissance le 26 pluviôse an V, fils de Léonard et de Françoise Offor. Il s'est marié le 14 février 1815 à Azat avec Marie Suchaux, demeurant à Azat. Il est décédé à Azat le 5 septembre 1859. Il était alors cultivateur (AD 23 : 10 E dépôt E-1, 26 pluviôse an V ; 4 E 14-7, 14.2.1815 ; 4 E 14-14, 6.9.1859).
- 11-** Corbin (Alain), op. cit., p. 205.
- On recense néanmoins des installations définitives de maçons à Paris dès la fin du XVIII^e siècle (Annie Moulin, *Les maçons de la Creuse. Les origines du mouvement*, sl, IEMC, 1994, 564 p., p. 114).
- 12-** Ibid., p. 89.
- 13-** La première mention le concernant remonte à décembre 1803 (AD 77 : 5 mi 571, 2 nivôse an XII).
- 14-** AD 77 : 279 E 61, 14.6.1830.
- 15-** Moulin (Annie), op. cit., p. 86.
- Azat-Châtenet se situe dans la zone d'émigration en direction du Bassin Parisien (Alain Corbin, op. cit., p. 187).
- 16-** Une base de données rassemblant 2 320 noms de migrants depuis le XVII^e jusqu'à fin du XIX^e siècle indique que les Chazet et leurs alliés seraient les seuls Creusois établis à Noisy. Douze migrants sont venus en Gâtinais depuis Azat-Châtenet entre la première moitié du XVIII^e siècle et le milieu des années 1870 : outre les Chazet, on en recense dans les communes proches de Tousson, Boissy-aux-Cailles, Saint-Martin-en-Bière et Villiers-sous-Grez, et plus loin à Adon et Ichy (site Internet réalisé par Bernard et Monique Lavau « Migrants de la Marche et du Limousin partis vers le Gâtinais », état février 2015, consulté le 8 avril 2015).

17- Moulin (Annie), op. cit., p. 331.

Antoine Chazet, « ancien maçon » né vers 1758, époux de Marie Laveaux, est décédé le 23 juillet 1828 (AD 77 : 5 mi 572, 24.7.1828).

Marie Lavaut, née vers 1767, est décédée le 30 octobre 1838 (AD 77 : 5 mi 573, 30.10.1838).

On ignore quelles relations les Chazet entretenaient avec leur famille restée au pays. A défaut de se déplacer, ce qui est alors long et coûteux, on peut néanmoins écrire. Toutefois, en 1847, la correspondance privée reçue dans le Limousin correspond seulement à une lettre par jour pour les communes rurales de moyenne importance, moins pour les journaux. Les lettres expédiées sont encore moins nombreuses. La Creuse est le département du Limousin qui entretient le flux de correspondance le plus faible (Alain Corbin, op. cit., pp. 148-149).

18- C'est ainsi que Martin Nadaud ne fait qu'un passage rapide à Paris, avant de se rendre chez son oncle à Villemomble, à proximité de la capitale (Martin Nadaud, Léonard, maçon de la Creuse, Paris, La Découverte, 1998, 414 p., p. 51.)

Martin Nadaud (1815-1898), maçon originaire de la Creuse, vint travailler à Paris et dans la région parisienne.

Ce député républicain, exilé après 1851, a laissé d'importants mémoires.

Moulin (Annie), op. cit., p. 330. Corbin (Alain), op. cit., p. 215.

Corbin (Alain), op. cit., p. 83. Nadaud (Martin), op. cit., p. 215.

19- Hantraye (Jacques), *Les Cosaques aux Champs-Élysées*, Paris, Belin, 2005, p. 205 et sq.

20- AD 77 : 279 E 61, 14.12.1830.

21- Elle apporte une vache et du linge, ainsi que des prés et un jardin cédés en location par ses parents (AD 77 : 279 E 61, 14.6.1830).

22- Une très grande partie du terroir de Noisy étant en roches et en friches, « la culture en tout genre y est d'un très-modique rapport », écrit-on sous la Restauration (Charles Oudiette, *Dictionnaire topographique du département de Seine-et-Marne*, sl, Les éditions du Bastion, 1990, 1821, 328 p., p. 165).

Même constat à la fin du siècle, dans une région où l'industrie est quasiment absente (Alphonse Boulé, *Notice sur le canton de La Chapelle-la-Reine*, Fontainebleau, Bourges, 1878, 61 p., p. 7 et 50).

23- Ce mot désigne des terres argileuses mêlées de pierres, favorables à la culture de la vigne, mais non des céréales (Marcel Lachiver, *Dictionnaire du monde rural*, Paris, Fayard, 1971 p., 1997).

24- Dix acquisitions sont datées, les autres ne le sont pas car elles sont le fruit d'arrangements privés conclus sans qu'il ait été recouru au notaire (AD 77 : 279 E 222, 9.2.1879).

25- AD 23 : 3 Q 5-1379 (table des successions par absence ou décès, bureau de l'enregistrement de Bénévent-l'Abbaye), succession Léonard Chazette époux d'Anne Roulette, 1.10.1820, 26.5.1821 et 11.3.1822.

26- AD 23 : 4 E 14-4, 12 pluviôse an IX ; 4 E 14-8, 12 germinal an XI et 4 E 10-19, 16.2.1830.

27- AD 77 : 42Q 55, 26.7.1882.

28- Puis 250 francs après le décès du premier ascendant (AD 77 : 279 E 222, 9.2.1879).

29- AD 77 : 279 E 112, 30.10 et 8.11.1845.

Le complément provient aussi chez certains du revenu apporté par les enfants en nourrice. En 1872, Isidore Chazet, maçon de 33 ans, et sa femme Victorine Ducoup, 30 ans, par ailleurs parents de deux filles, élèvent Elvire Vaché, l'enfant d'un couple de jardiniers née à Milly le 25 août 1871 (A D 77 : 10 m 221, année 1872 ; A D 91 : 4 E_2042, 27.8.1871).

30- D'après les recensements de 1846 et 1856 (AD 77 : 10 Mi 133, année 1856, et 10 Mi 74, année 1846).

31- AD 77 : 4 o P 339-1, mémoire des travaux de construction de la maison d'école de Noisy, septembre-octobre 1856.

32- AD 77 : 4 o P 339-1, procès-verbal d'adjudication de la construction des murs du cimetière, 6.4.1862.

33- Courances est une commune située dans l'actuel département de l'Essonne (AD 77 : 279 E 112, 8.11.1845).

34- AD77 : 3 MP/Pichol 64, procès-verbal de l'élection du 23.11.1834.

Pierre Chazet n'apparaît pas dans la littérature consacrée aux maçons creusois que nous avons consultée. Toutefois, un homme portant ce patronyme est arrêté en juin 1837 à l'occasion de violences commises par des maçons limousins contre des confrères allemands qu'ils accusent de travailler à bas prix. Les premiers sont renvoyés en octobre devant le tribunal correctionnel (*Gazette des tribunaux* du 5 octobre 1837 mentionnée in Daniel Dayen, *Martin Nadaud ouvrier maçon et député 1815-1898*, sl, Lucien Soumy, 1998, 353 p, p 35).

35- AD 77 : 4 o P 339-1, inventaire après décès de Landeau, 14.6.1877. Il est né à Autainville, dans le Loir-et-Cher (AD 77 : 5 Mi 8022, 5.4.1877). Il est aussi nommé Landau. En 1872, les trois carriers domiciliés dans la commune et nés hors de la Seine-et-Oise viennent de la Nièvre, de la Manche et de la Sarthe (A D 77 : 10 m 221, 25.5.1872).

36- Dans le recensement daté du 25 mai 1872, on compte 27 membres de la famille Chazet ou apparentés à Noisy, soit 4,6 % des 590 habitants (AD 77 : 10 m 221).

37- Lors du décès de Jean Chazet, il est question de la construction de la « maison d'école » d'Oncy (AD 77 : 279 E 112, 30.10 et 8.11.1845).

38- Corbin (Alain), op. cit., p. 321.

39- AD 77 : 279 E 222, 9.2.1879.

40- AD 91 : 4 E 0456 : 8.4.1863.

L'analyse du contrat de mariage est contenue dans l'inventaire après décès de Jean Pierre Chazet (AD 77 : 279 E 250, 19.3.1886).

41- AD 77 : 279 E 250, 19.3.1886.

À son décès survenu le 24 janvier 1886, il est mentionné comme carrier (AD 77 : 6 E 357/9, 25.1.1886).

42- AD 77 : 5 mi 8022, 30.1.1882.

43- Elle lui survit jusqu'en 1903, année où elle décède à l'âge de 95 ans (AD 77 : 6 E 357/10, 9.4.1903).

44- Alfare de Lorenzo (Marie-José), « L'art funéraire de la fin du XIX^e siècle à la fin des années 1950 dans le canton de La Chapelle-la-Reine », in Le passé présent, n° 13, 2002, pp 29-39, p. 33 et 35.

45- Voir la croix-reposoir en fer forgé de La Chapelle-la-Reine, datée de 1823 (Jean-Luc Flohic, dir., *Le Patrimoine des communes de Seine-et-Marne*, t. I, Paris, éditions Flohic, 755 p, p. 146).

46- Voir celle de la cathédrale de Bordeaux, qui remonte à la Restauration.

47- Laneluc (Diane), Signes du vent. Girouettes et enseignes en Seine-et-Marne, Dammarie-lès-Lys, Comité des Archives et du Patrimoine de Seine-et-Marne, sd (1996 ?), 95 p., p. 35.

48- À la différence peut-être de demeures de plus grande ampleur, comme celle de la rue Grande à Noisy, qui arbore une girouette représentant un laboureur. Elle est datée de 1868 (Diane Laneluc, Signes du vent. Girouettes et enseignes en Seine-et-Marne, Dammarie-lès-Lys, Comité des Archives et du Patrimoine de Seine-et-Marne, sd (1996 env), 95 p., p. 70).

49- Alfare de Lorenzo (Marie-José), art. cit., pp. 38-39.

Archives diocésaines de Meaux : carton 446, registres de catholicité de 1882 (30.1.1882) et 1902-1903 (10.4.1903). La famille Chazet est très régulièrement mentionnée dans les registres de la période qui s'étend de 1824 à 1910.

50- La première hypothèse serait plausible dans le contexte

de Noisy, dont l'ex-curé Joseph Houin fut condamné à cinq ans de travaux forcés par la cour d'assises de Seine-et-Marne pour attentat à la pudeur sur des jeunes filles de la paroisse (*Le Temps*, 7.8.1880).

LES ARTICLES DU MUSÉE DU PLÂTRE

Musée du Plâtre :

31, rue Thibault-Chabrand 95240 Cormeilles-en-Parisis
01 39 97 29 68 – museeduplatre@orange.fr

Directeur de la publication :

Dominique Feau

Conception graphique / maquette :

Léopoldine Solovici / Louise Cand

En ligne sur :

www.museeduplatre.fr

Crédits photographiques :

Musée du Plâtre - collection particulière.